



La ville de Boulogne-Billancourt met en place un guichet d'aide aux démarches numériques à l'Hôtel-de-Ville

La Ville de Boulogne-Billancourt met en place un « guichet d'@ide aux démarches numériques » à l'Hôtel de Ville à partir du mardi 8 mars 2022.



Avec le développement de la dématérialisation des dispositifs et des services de l'État, accélérée par la crise sanitaire, il est apparu nécessaire à Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt, de proposer à ses administrés une offre de service adaptée pour les aider dans leurs démarches numériques du quotidien et l'utilisation de l'outil informatique.

Ainsi la ville de Boulogne-Billancourt met en place, à partir du mardi 8 mars 2022, un « guichet d'aide aux démarches numériques » au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville.

Des « référents numériques » sont à la disposition des boulognais pour les aider et les accompagner gratuitement, sans rendez-vous, et en toute sécurité, sur plusieurs aspects. Quelques exemples :

- Télécharger une facture, une application
- Créer une adresse mail
- Réinitialiser un mot de passe
- Imprimer ou scanner un document
- Demander ou suivre une prestation de la CAF
- Déclarer ses revenus
- Renouveler un permis de conduire
- Demander une carte vitale
- Consulter son compte pôle emploi
- Suivre un colis
- Créer un compte (doctolib, impôts)
- Etc

Contacts Média

Joanne Adham

Service Communication

Attachée de presse de la Ville

01 55 18 43 51 / 06 23 78 03 87

joanne.adham@mairie-boulogne-billancourt.fr